[illegible]e ANNÉE (7e série) N° 38 22 SEPTEMBRE 1955

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

Abbé R. DESVOYES
Secrétaire

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Les apôtres Pierre et Paul, dans l'art. — II. Les mœurs du moineau. — III. L'âge critique du bolchévisme. — IV. Le clergé italien. — V. La cortisone. — VI. La chute de Kao Kang. — VII. La civilisation crétoise. — VIII. La mutation des virus. — IX. La réforme de l'écriture chinoise. — X. Notre-Dame de Guadalupe.

Les apôtres Pierre et Paul dans l'art

Né à Commentry (Allier), en 1862, M. Emile Mâle est mort à 93 ans, mais il continua jusqu'au bout d'écrire, sur l'art religieux, des articles que l'on est toujours heureux de lire, parce qu'on y trouve à la fois plaisir et profit. Sait-on que sa thèse de doctorat ès-lettres sur l'*Art religieux du XIIIe siècle en France* est de 1899 ? Que de grands et beaux travaux depuis cette date lointaine ! Dans *La revue des deux-mondes* des 15 juillet et 1er août 1955, il nous parle des *Apôtres Pierre et Paul*, considérés dans l'art chrétien.

Les apôtres furent représentés de bonne heure, par les artistes chrétiens. Longtemps, toutefois, ils le furent d'une façon toute allégorique. Jésus avait dit : « Je vous envoie comme des agneaux parmi les loups ». Les artistes prirent cette parole au pied de la lettre. Les vieilles basiliques romaines ont maintes fois représenté les apôtres comme des brebis auprès du divin Pasteur.

Autre symbole, non moins innocent, celui de la colombe. Jésus avait dit aussi : « Soyez simples comme des colombes ». Plusieurs fois, du IVe au VIe siècle, cette métaphore fut reproduite, notamment sur un sarcophage d'Arles, sur un ancien autel de l'église d'Auriol, en Provence.

Il y eut aussi, de bonne heure, des représentations individuelles, sous forme d'adolescents groupés autour du Christ, mais sans physionomie particulière, car ils sont tous pareils. Seuls, Pierre et Paul ont été réellement « portraiturés ». Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, nous assure que les portraits des deux apôtres avaient été faits à Rome par des Gentils, qu'ils avaient convertis. Et voici comment, un historien plus tardif, Nicéphore Callixte, décrit ces portraits qui existaient encore, semble-t-il, de son temps :

« Pierre n'était pas d'une taille élevée, il avait la barbe et les cheveux courts, frisés et abondants. Il avait les yeux noirs et le blanc de l'œil injecté de sang, il avait le nez assez fort, mais aplati à l'extrémité. »

Et voici saint Paul :

« Paul était petit et un peu voûté. Il avait le teint pâle ; il était chauve et paraissait âgé, mais son regard avait beaucoup de charme. Il avait une barbe longue, assez épaisse, où se mêlaient beaucoup de poils blancs. »

Ces deux portraits sont d'une précision merveilleuse. Et ils permettent d'admettre l'authenticité du médaillon de bronze, qui existe au Vatican et qui fut trouvé aux Catacombes de S. Calliste. De Rossi, qui a étudié ce bronze fameux, estimait qu'il devait remonter à l'époque des Antonins (IIe siècle). M. Emile Mâle déclare de son côté :

« Il y a... de bonnes raisons de croire que le médaillon met sous nos yeux le portrait authentique des deux apôtres. »

De fait, ce type fut conservé longtemps au sein de l'Eglise. Et cela nous conduit à examiner la question de la belle statue de S. Pierre, que tous les pèlerins vont baiser au pied, en entrant à St-Pierre de Rome. De quand date-t-elle ? Les uns veulent qu'elle soit du Ve siècle, au temps de saint Léon le Grand. D'autres y voient une œuvre de la seconde partie du XIIIe siècle, se rattachant à l'école de Nicolas Pisano ou plutôt d'Arnolfo di Cambio.

M. Mâle discute les deux opinions avec une haute compétence. Il note que le bronze du temps de Léon le Grand contenait une forte proportion d'argent. Or, c'est justement la même proportion qu'a donnée une analyse récente du bronze de S. Pierre. De plus, il pense que si la statue était du XIIIe siècle, l'artiste n'aurait pas manqué de lui donner la tonsure. Or, la tonsure apparaît pour la première fois, dans les textes, en 472. A cette date, le Goth Ricimer fit représenter S. Pierre tonsuré, à l'église de Sainte-Agathe-des-Goths. Mais on peut admettre que la tonsure, de peu antérieure à 472, était encore inconnue en 440, à l'avènement de S. Léon. Bref, M. Mâle conclut prudemment :

« On peut donc admettre, je crois, que la statue de bronze de saint Pierre, où l'apôtre est représenté sans la tonsure, date de la première moitié du Ve siècle. »

Dans la suite, S. Pierre est toujours représenté avec la tonsure. Il fut d'ordinaire aussi représenté avec un attribut indiquant son pouvoir : *les clefs*. C'est même pour cela que la légende a fait de lui le « portier du ciel ».

« Ce fut là, remarque M. Mâle, évidemment une concession de l'Eglise à la fantaisie populaire. »

Il fut en effet représenté aux porches de nos cathédrales, avec les clefs qu'il porte au paradis.

« Les théologiens n'avaient pas de peine, ajoute l'auteur, à rendre raison de ce saint Pierre ouvrant le Paradis avec sa clef. Ils expliquaient que saint Pierre

symbolisait l'Eglise qui seule a le pouvoir de nous introduire dans la vie éternelle. »

Le jour de la fête de saint Pierre, dans la basilique vaticane, la statue de Pierre est revêtue du costume de Souverain Pontife. A Rome, saint Pierre représente partout et sans cesse la papauté.

Il avait été d'abord représenté la tête nue. Plus tard, dès le xe siècle, sur une monnaie du pape Sergius III, il apparaît avec une tiare sur la tête, mais sous forme conique. Plus tard encore ce cône fut surmonté d'une couronne — le *regnum* — puis de trois couronnes — le *triregnum*. Cette tiare nouvelle fut portée pour la première fois par Urbain V, pape d'Avignon, de 1362 à 1370.

On n'avait pas attendu jusque-là certes pour admettre la primauté de saint Pierre. M. Mâle se pose en effet la question : « Cette primauté de saint Pierre a-t-elle été sentie dès l'origine et en trouvons-nous la preuve dans le plus ancien art chrétien ? »

Comme on le voit, l'art rejoint ici la haute théologie. Et M. Mâle, ayant nettement posé la question y répond aussitôt : « *On peut répondre sans hésiter par l'affirmative* ».

Et il apporte ses preuves. C'est d'abord que Pierre est rapproché de Moïse, à qui l'ancienne Loi avait été confiée. Sur les sarcophages, c'est à Pierre que Jésus tend le rouleau représentant la Loi nouvelle. Pourtant, à maintes reprises, saint Paul est représenté à droite du Christ, tandis que saint Pierre est à gauche. Cela s'explique par le fait que Paul était de la tribu de Benjamin, or, Benjamin signifie « fils de la droite ».

L'art a très souvent représenté Pierre au moyen de l'épisode le moins glorieux de sa vie : le reniement au chant du coq.

« Il y a là, dit M. Mâle, une idée pleine de grandeur, qui exprime l'essence même du christianisme, celle de la rédemption. C'est un pécheur métamorphosé par le repentir qui invite les autres hommes à se relever comme lui. »

Mais Pierre fut aussi fréquemment représenté marchant et vacillant sur les eaux, mais soutenu par la main du Christ. Et cela aussi était bien éloquent.

D'autres fois, et notamment dans nos vitraux antiques, c'est la chute de Simon le Magicien, provoquée par Pierre qui est reproduite. En Italie, cette scène a été le plus souvent utilisée pour indiquer le pouvoir de Pierre. C'était à Rome du reste que la légende de ce miracle de Pierre avait pris naissance. Les Italiens croyaient en avoir la preuve visible :

« On leur montrait en effet, écrit M. Mâle, une dalle du forum où se voyait l'empreinte des genoux de saint Pierre et de saint Paul priant pour obtenir la chute du magicien soutenu dans le ciel par les envoyés de Satan. Cette dalle, qui se trouvait près de la basilique de Maxence, fut enfermée dans une petite chapelle. Quand cette chapelle fut détruite, la dalle fut transportée dans l'église voisine de Sainte-Françoise-Romaine, où l'on peut la voir encore. »

Pour terminer ce trop bref résumé, ajoutons que S. Paul est toujours représenté avec une épée et un livre. Le livre est le symbole de la doctrine, l'épée, celui du supplice de l'apôtre. Parfois cependant on lui met deux épées en main, la seconde signifiant le tranchant de son éloquence !

II

Les mœurs des moineaux

M. Léon Binet, de l'Académie des Sciences, observe, nous dit-il, dans *La Revue des deux-mondes* du 15 juillet, depuis longtemps *La Vie des Moineaux*. Il n'a pas besoin pour cela d'aller très loin. Il en voit tous les jours dans la cour de la Faculté de médecine du boulevard Saint-Germain, volant autour de la statue de Xavier Bichat, ou sur les pelouses de l'hôpital Necker, au Champ-de-Mars, au jardin du Luxembourg, dans les cours des lycées, où ils ramassent les miettes du goûter des élèves, dans les jardins zoologiques. Mais voici un chiffre impressionnant : « On estime à un million le nombre des pierrots parisiens ». Quand on se rappelle qu'au dernier recensement, la population de Paris n'atteignait pas tout à fait trois millions, on constate qu'il y a au moins un moineau pour trois parisiens.

Mais nous savons tous que les Parisiens n'ont pas le monopole des moineaux. Il n'est pas de jardin qu'ils ne visitent, pas de cour à volailles qu'ils ne fréquentent, pas de distribution faite aux poules qu'ils ne surveillent et, le plus souvent, ne réussissent à partager ! On les trouve, du reste, sous toutes les latitudes, sur tous les continents. M. Binet écrit :

« Je les ai observés au cours de mes diverses missions en Afrique et en Egypte, en Finlande et en Pologne ; on les rencontre dans tous les pays de l'Ancien Monde. »

On dit qu'ils ont été introduits aux Etats-Unis en 1850 et au Canada en 1873, mais que là-bas, « plus d'un agriculteur regrette l'introduction de ce pillard dans le Nouveau-Monde ». Serait-ce donc que le moineau doive être considéré comme nuisible ? Il est sûr qu'il est parfois très indiscret, à l'égard de nos fruits, quand ils sont bien mûrs, de nos raisins surtout. Il aime aussi les grains, et il faut mettre des épouvantails dans les semis ou dans les maïs et blés prêts à la récolte, pour l'en écarter, moyen trop souvent inefficace, du reste ! Mais le moineau est aussi grand destructeur d'insectes.

« On connaît, écrit M. Binet, l'histoire classique : irrité contre les moineaux qui pillaient ses arbres fruitiers, Frédéric le Grand ordonna de les détruire et offrit une prime de six centimes — c'était une somme alors — par tête. Le résultat ne se fit pas attendre : les arbres fruitiers furent envahis par les chenilles et les insectes, et il fallut introduire de nouveau les moineaux que l'on avait détruits à grands frais. »

Si cette histoire est exacte, il faudrait reconnaître aux moineaux une sorte de droit sur les fruits qu'ils ont si bien contribué à préserver ! Ils n'en prennent pas même la dîme ! Ils aiment encore mieux se faire nourrir gratuitement par les amateurs. Un observateur placé sur les bords du Léman a pu enregistrer la venue régulière des moineaux sur les fenêtres qui dominent les platanes ombrageant les bords du lac. Ils sont d'une exactitude rare. Leurs heures préférées, en été, sont six heures et onze heures du matin, et quatre heures ou quatre heures et demie le soir. Si l'on a placé sur les fenêtres du grain de millet à leur intention, ils viennent ponctuellement le manger, mais en dehors des heures indiquées, les grains

de millet n'ont pas l'honneur d'une visite. Leur vie est donc parfaitement réglée comme celle des moines dont ils ont emprunté le nom.

Ce nom, en effet, est tiré de la couleur de leur plumage, couleur qui leur donne, dit-on, une ressemblance avec les moines :

« Le mâle, écrit M. Binet, porte un manteau roux foncé qu'on a rapproché de la couleur de celui que portent certains moines, d'où le nom de notre oiseau. »

Mais si à la couleur, ils ajoutent la régularité dans les heures des repas, cela fait un nouveau trait bien amusant de similitude. Par contre, ils diffèrent du tout au tout des moines par l'avidité jalouse qu'ils apportent dans leur manière de prendre ces repas à heure fixe. Les batailles sont fréquentes autour des grains de millet ou des miettes de pain qu'on leur offre. Les oiseaux les plus forts chassent impitoyablement les plus faibles du centre de la table, et les derniers sont contraints d'attendre sur les corniches voisines que les forts se soient repus pour venir à leur tour se nourrir. Pareille attitude s observe aussi chez les rouges-gorges, et du reste chez beaucoup d'autres animaux de terre ferme ou des espaces aériens. Nos poules ne sont pas très « sociales » à ce point de vue ! Buffon a écrit, d'autre part, des moineaux :

« Les mâles se battent à outrance pour avoir les femelles et le combat est si violent qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardents, si puissants en amour... »

C'est à vrai dire un amour qui ressemble de bien près à un féroce égoïsme. Mais cette observation n'est pas seulement pour les moineaux.

Les moineaux ont à proportion plus de matière cérébrale que nous. En effet, sur un poids moyen de 30 grammes 8, un mâle a en moyenne 0 gr. 994 d'encéphale. D'après cela, un homme de 70 kilos devrait avoir plus de 2 kilos de matière cérébrale, alors qu'il ne dépasse guère 1,500. Avec autant de cervelle, il n'est pas étonnant que le moineau ait de la ruse à revendre. M. Binet signale l'exemple suivant :

« ...Devant un rat qui menace son nid, le moineau simule une blessure en volant au ras du sol ; cette parade de simulation peut détourner le rat de sa route primitive ; abandonnant le nid, ce dernier cherche à prendre l'oiseau qui semble malade, lequel alors s'enfuit à tire d'aile. »

On a du reste soumis le moineau à des *tests* compliqués pour « mesurer » son degré d'intelligence. J. P. Porter imagina un labyrinthe que l'oiseau devait parcourir pour prendre sa nourriture. Or, rapidement, le moineau arrivait à se débrouiller à travers un parcours compliqué de passages fermés et de portes libres. Comparativement, le moineau triomphe dans des tests de cet ordre aussi facilement que les singes les plus proches de l'homme ! Chose curieuse, l'observateur — un Anglais — a obtenu de meilleurs résultats avec des femelles qu'avec des mâles.

C'est sans doute à ce degré élevé d'intelligence du moineau qu'il faut attribuer la facilité avec laquelle il s'apprivoise. On peut très bien le dresser, avec un peu de patience, au moyen d'appâts de nourriture, à entrer dans la salle à manger par la fenêtre ouverte, à se poser sur le dos des chaises. Un moineau arrive à vivre avec sa maîtresse, la suivant, jouant devant elle avec des cartes, des allumettes, des épingles à cheveux... Et ce qui, hélas ! est aussi un signe de haute intelligence, le moineau est capable de jalousie !

Il a existé des « charmeurs de moineaux », dans Paris, qui accomplissaient des prouesses extraordinaires. Par exemple, l'un d'eux avait donné des noms aux oiseaux qu'il avait habitués à venir manger des miettes dans sa main. Et il les avait dressés à répondre à leurs noms. Avant de les appeler, le charmeur les désignait au public. Il prononçait alors le nom d'une voix forte et l'on voyait le moineau désigné, et lui seul, venir prendre dans la main tendue vers tous, la mie de pain qui lui était destinée. Ainsi accouraient les moineaux qu'il appelait François I^er^ ou Diane de Poitiers. Un moineau nommé Tambour-Major n'avait peur de rien. Après l'avoir appelé, le charmeur faisait brusquement des gestes menaçants aux autres moineaux, qui s'enfuyaient prestement, tandis que Tambour-Major seul venait becqueter tranquillement sa mie de pain !

Et M. Binet cite encore le cas d'une mère moineau qui avait couvé un œuf à double germe. Il en sortit deux jumeaux siamois ; or, avec son bec, la mère coupa la membrane qui les unissait, réussissant ainsi une opération que nos chirurgiens considèrent comme délicate !

Conclusion de notre article :

« Non, tout n'est pas pillage et guerre dans le monde des pierrots. Durant leur vie, qui dure une douzaine d'années, il nous faut retenir leur intelligence, leur activité, leur esprit familial et aussi les leçons d'assistance qu'ils nous donnent, « avec ces traits du cœur qui sont des étincelles », comme l'a dit le poète... »

III

L'âge critique du bolchévisme

Dans le même numéro de la même revue, je ne puis passer sous silence l'article instructif de M. A. Stolypine, sous ce titre : *L'âge critique du bolchévisme*. Cet article fut écrit avant la Conférence de Genève, mais il peut nous aider à comprendre un peu mieux l'évolution que cette Conférence et tout ce qui l'a suivie paraît indiquer chez les Russes.

Nous ne pouvons pas oublier que ce nom de Stolypine que porte l'auteur de cet article, rappelle une tragédie terrible. Pierre Arkadiévitch Stolypine était ministre de l'Intérieur depuis 1904, à la cour du dernier tsar, quand il fut abattu, en 1911, au théâtre de Kiev, sous les yeux du tsar Nicolas II et de la tsarine, par un jeune révolutionnaire nommé Bagrov. Quel lien de parenté existe-t-il entre de Stolypine-là et l'auteur de l'article que nous allons analyser, c'est ce que nous ne saurions dire, mais sûrement cet auteur appartient à l'aristocratie russe que la Révolution bolchévique a dispersée un peu partout et qui s'est réfugiée notamment en France.

Il est convaincu qu'il se passe en Russie soviétique de graves événements intérieurs. Il écrit en effet :

« L'Etat soviétique n'est plus ce qu'il était aux heures de l'apogée de Staline. Et c'est en traînant le lourd héritage des erreurs staliniennes que les successeurs du généralissime exécutent leurs pèlerinages successifs à Pékin, Varsovie, Belgrade, Genève. »

Mais que se passe-t-il réellement ? Il est impossible de le préciser. Seulement, on saisit des tendances nouvelles chez les jeunes. On assiste à la lente et sûre agonie des mythes staliniens.

L'un de ces mythes était l'éternelle jeunesse du bolchévisme. Ce mythe s'évanouit. Un jeune d'aujourd'hui, Valeri Lyssikov, n'a pas craint d'écrire : « Le bolchévisme, ce petit vieillard démodé ! »

Un autre mythe était celui de l'omniscience. Or, voici un passage du discours prononcé, le 26 décembre 1954, au 2e Congrès des écrivains soviétiques, par Michel Cholokhov, grand romancier russe contemporain :

« Nous nous devons d'intervenir auprès du gouvernement, pour la révision fondamentale de l'attribution des prix littéraires, car cela ne peut plus durer. Si cet état de choses continue, nous ne saurons plus distinguer l'or du cuivre... Bon nombre d'écrivains de talent ont rallié nos rangs. Notre fléau n'en reste pas moins le flot grisâtre d'une littérature quelconque et sans relief qui, depuis des années, éclabousse les pages de nos revues et inonde le marché du livre. »

Enfin, un troisième mythe, celui d'après lequel « la société sans classe s'affranchit de la notion de Dieu », est en voie frappante de disparition, à son tour. Par décret du Comité central du parti, la campagne antireligieuse a brusquement été ralentie en décembre 1954. Il se produit, en Russie, une soudaine remontée de la foi chrétienne.

Un fait apparaît certain : « la religion pénètre partout : parmi les jeunes techniciens, au cœur de l'appareil gouvernemental, au sein du parti. » En voici une bonne preuve. Le *Journal du Patriarcat* de Moscou, si sévèrement contrôlé par les autorités gouvernementales, a raconté récemment les grandioses cérémonies qui se sont déroulées, au couvent de la Sainte-Trinité et de Saint-Serge, situé à Zagorsk, près de Moscou, pour le 600e anniversaire de la fondation de ce sanctuaire. Or, au cours de ces cérémonies, le patriarche, Sa Béatitude Alexis, a pu dire :

« Toutes les traditions sacrées et séculaires sont encore vivantes : *elles ont survécu à la marche des siècles, aux orages guerriers et aux secousses sociales* — souligné dans l'article —. L'âme populaire n'est pas endurcie. Près de la tombe du saint, les lampes sacrées dégagent, comme par le passé, une lumière éclatante et les âmes sont toujours nombreuses qui trouvent ici la suprême consolation. »

De tout cet ensemble, M. Stolypine croit pouvoir conclure : « L'esprit en U.R.S.S. a donc changé ». La pseudo-religion bolchévique n'a plus de chef ni de prophète. Nul n'ose plus imposer aux serviteurs du système une explication marxiste des grands événements du siècle. Personne ne tente plus de situer dans le temps et l'espace les buts chimériques du bolchévisme que l'on pouvait croire presque atteints.

Jadis des avertissements avaient été lancés par des adversaires de Staline. Il les avait fait taire, par la méthode des sinistres procès dont tout le monde se souvient. Au cours du procès Rykov, Boukharine, Yagoda et autres, en mars 1938, il fut rapporté que Rykov, dans une conversation privée avait dénoncé la direction stalinienne dans l'agriculture, en raison du mécontentement que la collectivisation avait créé dans les masses paysannes. C'était à l'année 1932 que l'on rapportait ces critiques de Rykov. **Vingt-cinq ans ont passé. La situation ne s'est pas améliorée.** Au cours de 1955, le pays soviétique est menacé pour la quatrième fois de famine, ou tout au moins de disette. Dans les grandes villes et même à Moscou, qui jouit d'un régime de faveur, la viande fait défaut. Les autres fois, on pouvait expliquer le fait par des raisons externes : guerre civile de 1920-1921 ; collectivisation et déportation massive des gros fermiers, en 1932-1933 ; ravages de l'invasion hitlérienne, en temps de guerre ; rationnement impitoyable rendu nécessaire après la guerre.

Mais actuellement, il n'y a plus qu'une cause qu'il faut bien reconnaître : l'opposition croissante de la classe paysanne. Le paysan russe est silencieux mais tenace. Les successeurs de Staline le savent. Ils ne peuvent espérer le réduire. Les Conférences sur l'agriculture se succèdent sans grand résultat. Le 6 avril dernier, on a décrété une mesure de style stalinien : mobilisation avant juillet 1955 de 30.000 activistes du parti et travailleurs urbains, pour être mis à la tête des kolkhozes. Cela voulait dire que 30.000 petits fonctionnaires, ne sachant rien de l'agriculture, allaient être chargés d'aller apprendre aux paysans la productivité ! On avait déjà essayé de ce grand moyen, lors des famines de 1929 et de 1933. Mais alors, ceux qu'on avait envoyés étaient des fanatiques n'hésitant pas à condamner à la déportation ou même à la mort les récalcitrants. Ils obtenaient de la sorte des résultats d'autant plus éphémères que la haine du régime ne cessait de grandir, avec ce système de terreur agricole. Ces procédés ne sont plus de mise. On a bien essayé récemment de susciter des enrôlements « volontaires », chez les jeunes, pour aller défricher les terres vierges du Kazakstan, mais il ne s'est présenté qu'un nombre insuffisant de colons. Les petits fonctionnaires, en l'espèce, ne croient plus à leurs maîtres et n'ont pas confiance non plus en ce qu'on leur a appris, pour se jeter ainsi dans les aventures.

Au surplus, le bureaucratisme est la plaie principale du régime. En 1953-1954, on a déclenché contre le bureaucratisme une féroce campagne. Mais la marée montante est revenue à la charge. En mars 1953, on avait ramené, sous Malenkov, le nombre des ministères à 26. Sous Boulganine, actuellement, ils sont revenus au chiffre de 53 avec six comités d'Etat. Dans le gigantesque ministère russe actuel on connaît les noms de 105 vice-ministres. En fait, ils sont au moins le double. Le nombre des chefs et directeurs de services ne cesse de s'accroître. Les ministres, du reste, disparaissent et se succèdent presque aussi vite que dans la démocratie française. Mais ce qui chez nous est déjà un inconvénient grave, est catastrophique en régime dictatorial. Il y a donc à la fois pléthore de dirigeants et instabilité gouvernementale !

C'est en tenant compte de tous ces faits, et de la secrète émulation existant entre la Chine et la Russie, qu'il faut expliquer les évolutions que les diplomates sont unanimes à enregistrer et à commenter actuellement.

IV

Le clergé italien

C'est dans son numéro de juin 1955 que la *Herder - Korrespondenz* donne les renseignements sui-

vants, sous la rubrique — non signée — *abaissement et remontée du clergé italien*.

En Italie, il y a actuellement 47 millions d'habitants dont 99,6 % sont — au moins nominalement — des catholiques. Et à leur service, 61.000 prêtres dont environ 14.000 religieux. Cela ferait un pourcentage de un prêtre pour 800 âmes. En regard, mettons les Etats-Unis, avec un prêtre pour 700 âmes ; l'Irlande, avec un prêtre pour 250 fidèles ; l'Allemagne, un prêtre pour 1000 catholiques ; le Brésil, un prêtre pour 10.000 habitants.

Depuis que l'Italie a été unifiée en 1871, elle a doublé quant au nombre d'habitants, diminué de moitié quant au nombre des prêtres. La dernière guerre a porté à ce nombre une atteinte nouvelle, mais qui ne faisait que prolonger la crise antérieure. La baisse s'est accentuée dans les régions du midi. Depuis 1871 jusqu'à 1931, le nombre des prêtres avait diminué de 23 % dans le nord, mais de 58 % dans le midi et les îles. Il en fut tout autrement dans les Ordres religieux. Le nombre des religieux s'est accru de 9.000 à 39.000, entre 1871 et 1931, et celui des religieuses a passé de 30.000 à 139.000.

Dans les années qui vont suivre, en dépit d'un léger progrès dans le recrutement, le nombre des prêtres va encore baisser, car les vides faits par les décès ne sont pas comblés par les ordinations.

Le pape Pie X ayant prescrit aux élèves des petits séminaires de subir les examens ordinaires au terme des études secondaires, il en est résulté d'une part une hausse du niveau intellectuel du clergé, d'autre part une baisse dans le nombre des vocations.

Le nombre des églises, contrairement à une opinion répandue, n'est pas très grand en Italie. Il y a bien sans doute 64.000 églises, mais sur ce nombre, seulement 25.000 paroisses. Les autres sont des chapelles ou des églises-souvenirs, qu'il faut entretenir souvent à grands frais, en raison des grands intérêts historiques dont elles sont le centre, en sorte que souvent c'est la paroisse qui est négligée, parce que les ressources sont absorbées ailleurs.

Un problème bien italien, plus grave que le manque de prêtres, c'est la mauvaise distribution des diocèses, et leur grand nombre. Si l'on manque, ici et là, de prêtres, en Italie, on y trouve trop d'évêques. Il n'y en a pas moins, en effet, de 288 contre 6 en Belgique et 88 en France. Les diocèses sont de grandeurs très variables, comme cela avait lieu chez nous, avant la Révolution. Le diocèse de Milan est immense avec ses 880 paroisses, celui de Vicence est encore très grand avec 700. Il y en a autour de 400 à Florence et Bologne, mais il est des diocèses qui ne comptent que de 15 à 25 paroisses, et ce chiffre descend en Sicile entre 8 et 11.

Il s'ensuit que les prêtres sont également mal distribués. Par exemple, le diocèse de Brescia, en Lombardie, a un prêtre pour 600 âmes, il est donc mieux fourni que la moyenne des autres. Le nombre des séminaristes (petit et grand séminaire réunis) y est passé de 453 en 1950 à 600 en 1954. Il faut dire que si l'on met à part la très pauvre population du delta du Pô, la Lombardie et la Vénétie sont actuellement les régions les plus « pratiquantes » de la péninsule. La participation aux offices religieux y atteint 90 %, contre 5 % dans Ravenne « la rouge ». Milan a 500 séminaristes pour ses 880 paroisses, mais Sienne, qui est communiste, n'en a que 3 pour ses 110 paroisses, et Assise un pour ses 37 paroisses. Bergame possède plus de 1100 prêtres pour 407 paroisses, et Rieti, dans le Latium, en a plus de 150 pour 172 paroisses. C'est donc très irrégulier. Il n'y a eu jusqu'ici que peu ou point de communication et d'échange de diocèse à diocèse, malgré quelques essais. Bergame a bien un séminaire analogue à la Mission de France, mais l'œuvre ne fait que commencer et n'a donné encore que peu de résultats. Les limites entre les diocèses répondent à des traditions historiques périmées et nullement aux besoins des populations.

Si l'on veut savoir les raisons pour lesquelles le recrutement du clergé se fait plus difficile en Italie, il faut d'abord faire appel à la question économique. C'est cette question qui a fait de beaucoup de baptisés en Italie des communistes, et par contre-coup c'est elle qui tarit les vocations. Les parents, trop souvent, loin de diriger leurs enfants vers le séminaire, les en détournent. La condition du prêtre séculier est devenue, du point de vue économique et financier, l'une des plus lamentables de la République italienne. Se faire prêtre, c'est se vouer à une situation le plus souvent presque misérable, et peu respectée ! Cela explique pourquoi les vocations les meilleures se portent vers les Ordres religieux. Là on a une dignité, une respectabilité, une sécurité financière très supérieures à celles du clergé séculier. Sans doute le clergé séculier est rétribué par l'Etat. Mais par suite de l'effondrement de la monnaie, les traitements sont devenus des salaires de misère ! Et cependant, ce qu'on nomme en France le Denier du Culte n'a pas pu s'implanter en raison de l'existence du traitement de l'Etat. Mais que donne-t-il ? Un évêque reçoit par mois 81.681 lires, ce qui représente environ 56.000 francs. En dehors de son traitement, l'évêque, dans la plupart des cas, a peu de revenus. « Pas étonnant, dès lors, dit l'article que je résume, que sur les tables des évêques des petits diocèses, les pommes de terre alternent avec les brocolis » ! C'est que l'évêque doit payer son secrétaire, financer ses voyages dans son diocèse, entretenir un palais épiscopal, souvent ancien, mal commode, glacial en hiver, et trop grand pour ses ressources.

Un curé reçoit de l'Etat par mois 15.000 lires, soit environ 10.000 francs, la moitié de ce que gagne un manœuvre ordinaire. Cela fait comprendre que beaucoup de prêtres italiens ont une tenue extérieure peu engageante, des soutanes frangées et élimées. Dans une région de montagnes, le pape a dû récemment envoyer une quantité notable de tissu noir pour faire des soutanes. Mais il restait les frais de tailleur ! Toutes les ressources du prêtre passent dans la nourriture, l'habillement, le chauffage. Il lui est difficile d'acheter des livres ou de s'abonner à une revue.

Tout ce qui précède se trouve dans l'article que nous résumons. Il se termine par des réflexions plus encourageantes, car il observe que, par le fait même de cette situation de pauvreté, les vocations sont plus spirituelles, le niveau religieux et intellectuel du clergé italien a plutôt monté. Le jeune clergé se donne avec enthousiasme aux œuvres de

jeunesse et se montre presque toujours entouré d'enfants ou de jeunes catholiques dont il est aimé et admiré.

« Ce type du prêtre italien qui fournit à Thérèse de Lisieux l'occasion de dire qu'elle avait compris au cours d'un voyage en Italie, pourquoi il faut tant prier pour le clergé, ne se rencontre plus de nos jours dans le clergé du nord et du centre de l'Italie. La diminution relative du nombre des prêtres est compensée par une qualité supérieure, en grande partie du moins, selon toute vraisemblance. »

V

La cortisone

Dans la *Revue de Paris* d'août 1955, le professeur de Gennes traite de *La Cortisone et l'A. C. T. H.* Disons tout de suite que ces initiales se lisent « en clair » de la façon suivante : *Adréno-Cortico-Trophine-Hypophysaire*. Tout le monde accordera qu'une abréviation ici est très utile.

Nous avons tous entendu parler de la cortisone. La première fois qu'une communication fut faite à son sujet, ce fut le 13 avril 1949, par MM. Hench, Kendall, Slocumb et Polley, au Congrès des maladies rhumatismales, à New-York. Ils avaient remarqué que le rhumatisme chronique était supprimé chez les femmes enceintes et les sujets atteints de jaunisse. Ils en avaient conclu que le rhumatisme reculait, momentanément au moins, devant des sécrétions hormonales, et probablement de la glande cortico-surrénale. Or, Kendall avait réussi à reproduire par synthèse les hormones surrénales. On essaya donc de les employer à doses massives, 100 à 200 milligrammes par jour, contre le rhumatisme. Les résultats furent tout de suite « spectaculaires ». Mais dès qu'on arrêtait le traitement, la maladie reprenait son cours. Après de nombreuses expérimentations, on eut l'idée de provoquer la sécrétion de la glande du patient lui-même. Comment faire pour cela ? La plupart de nos glandes endocrines n'exercent leurs fonctions que sous l'influence de *stimulines* nées du lobe antérieur de *l'hypophyse*, cellule de commande de tout le système endocrinien. Mais l'hypophyse envoie à chaque glande des stimulines spéciales. On travailla donc à isoler à partir d'hypophyses de bœuf, de mouton et de porc, ce produit que nous avons appelé plus haut A.C.T.H., lequel agit électivement sur la glande cortico-surrénale, qui elle-même produit la cortisone ! On voit le circuit : on se substitue à l'hypophyse pour exciter une glande dont la sécrétion guérit le rhumatisme ! De fait, l'injection de 100 milligrammes d'A.C.T.H. active instantanément les sécrétions de la glande intéressée, au point que cette sécrétion équivaut à l'injection de 200 milligrammes de cortisone. On crut avoir découvert définitivement le remède du rhumatisme dont le nom médical — compliqué et obscur comme il convient — est le suivant : *polyarthrite-chronique-évolutive*.

Mais on s'aperçut très vite aussi que, dans un certain nombre de cas, le remède n'apportait qu'un bénéfice temporaire et même qu'il laissait le malade dans un état aggravé, dès qu'on cessait son emploi. Or, il fallait bien l'arrêter, car l'organisme ne peut supporter très longtemps le surmenage d'une glande active. La cortisone guérit le rhumatisme, mais elle a aussi d'autres actions : elle élève le taux du sucre dans le sang, elle tend à fabriquer des sucres aux dépens des albumines, à retenir le sodium, créant ainsi des enflures ou œdèmes, et elle favorise la fuite du potassium. Elle modifie donc la composition du sang. Si elle exerce une action anti-inflammatoire puissante, elle bloque de ce fait les réactions naturelles des tissus et les processus normaux de cicatrisation. Enfin, et c'est cela qui est grave, le travail excessif imposé à une glande tend à l'épuiser, à l'atrophier, à l'inhiber !

On comprend qu'il se soit produit, contre l'emploi de la cortisone, une réaction très vive. Mais cette réaction serait, à son tour, exagérée. Le professeur de Gennes croit que le moment est venu de faire le point.

Le traitement par la cortisone et par l'A.C.T.H. qui le provoque, est délicat et il exige d'être suivi de très près par le praticien.

1° *Avant :* il faut s'assurer que le patient n'est atteint ni de diabète, ni de tuberculose évolutive, ni d'insuffisance cardiaque ou rénale, ni d'ulcère gastro-duodénal, ni de *troubles psychiques*, ni d'aucun signe de rétention de l'eau et du sel ! Tous les points indiqués sont à considérer avec soin.

2° *Pendant :* il faut appliquer un régime strictement sans sel, mais rigoureusement contrôlé. Il faut surveiller la température, le nombre des leucocytes, pour déceler les infections éventuelles, que déclenche souvent l'action de la cortisone. On doit, d'autre part, surveiller le *psychisme* du malade. L'un des effets de la cortisone est en général une grande *euphorie*, se traduisant par ce qu'on appelle pudiquement de la *logorrhée*, c'est-à-dire, je pense, une démangeaison de parler, de bavarder, de se glorifier de son état, etc. Mais à cette euphorie peut succéder une dépression qui en général n'annoncera rien de bon ! Avec le psychisme il convient de surveiller de très près l'alimentation.

3° *Après :* il faut aller très doucement, car la glande cortico-surrénale, fatiguée par le traitement, ne reprend que progressivement son action, quand on arrête le traitement. Il s'ensuit un état de fatigue générale qui peut durer plusieurs semaines.

Moyennant ces précautions, l'emploi de la cortisone et de son excitant l'A.C.T.H. est indiqué dans les rhumatismes aigus et chroniques, les insuffisances surrénales, les maladies allergiques, les maladies du sang, les inflammations oculaires, certaines maladies infectieuses, certaines maladies de la peau.

Le professeur de Gennes examine successivement chacun de ces cas, mais nous ne pouvons le suivre dans le détail. Nous préférons rappeler les mises en garde que contient cette étude et sur lesquelles elle s'achève. Certains malades, satisfaits des résultats obtenus, deviennent de véritables cortisonomanes et dépassent dangereusement, en dosage et en durée, les cures prescrites par les médecins. Il faut savoir que l'abus de la cortisone est excessivement dangereux. Quand on emploie des doses fortes et prolongées, ont voit apparaître presque fatalement des signes avant-coureurs : un léger embonpoint, un élargissement du facies, parfois, chez les femmes, quelques poils indiscrets au menton, etc. Dans d'autres cas, des *œdèmes*, surtout si le régime sans sel n'a pas été appliqué strictement. Cette rétention du sel et de l'eau s'annonce d'abord, en général, par une légère oppression, par

un peu d'hypertension, qui peut aboutir parfois à une insuffisance cardiaque. La cortisone à hautes doses peut engendrer un peu de diabète. Elle peut aussi favoriser des infections déjà existantes, en bloquant le barrage anti-infectieux. Il faut dans ce cas accompagner son emploi par les antibiotiques convenables. C'est encore cet effet anti-inflammatoire qui a pu aggraver des ulcères de l'estomac et du duodénum ou en provoquer la perforation. La cortisone élève aussi le pouvoir coagulant du sang, ce qui explique qu'elle puisse, chez des malades confinés au lit, provoquer des *phlébites*.

Mais ce qui est plus fréquent encore, ce sont les accidents *psychiques*. Citons ici textuellement :

« On sait que ces hormones en surdosage créent habituellement une agréable euphorie et une certaine excitation psychique, accompagnée d'une apparente facilité, d'une tendance à la logorrhée et d'un grand contentement de soi-même, mais il n'est pas exceptionnel de voir, surtout au cours de traitements prolongés, ces troubles aller plus loin et constituer de véritables psychoses dont la fréquence varie de 1 à 10 % des cas, suivant les statistiques. »

En somme, certains malades risquent la folie au moins passagère : et nous comprenons la sage conclusion du professeur de Gennes :

« Si la cortisone et l'A.C.T.H. ont apporté à la thérapeutique médicale une arme nouvelle d'une puissante efficacité, *nul ne doit ignorer que cette arme est dangereuse et qu'elle doit être réservée* — en dehors des actions locales toujours inoffensives — *aux seuls cas où son action est irremplaçable*, ou *aux maladies courtes où elle ne saurait être nocive en raison des faibles doses employées.* »

Si « nul ne doit ignorer cela », nous aurons fait notre possible pour en informer nos lecteurs.

VI

La chute de Kao Kang

Qui était donc Kao Kang? Un personnage de tout premier plan, mais qui a bien mal fini ! Il a été vice-président de la République populaire de Chine, un peu comme Béria l'était de celle de Russie. Il fut en outre un véritable dictateur de la Mandchourie, durant des années. Et il a été à une date récente acculé à un « suicide », dont il est impossible de savoir s'il fut exécuté sous pression interne ou externe. En d'autres termes, fut-il poussé au suicide par le désespoir, ou coté « suicidé » après avoir été secrètement mis à mort? C'est ce que l'on ne sait pas et ce que l'on ne saura peut-être jamais.

C'est M. Léon Trivière, toujours si bien informé des événements intérieurs de Chine qui nous parle de cette sensationnelle « épuration » au sein du personnel de la République populaire de Pékin. Nous disons bien « épuration », car Kao Kang n'était pas le seul sacrifié. Avec lui, huit hauts fonctionnaires du régime disparurent. Mais, comme il est d'usage en pays communiste, avant d'être liquidés, Kao Kang et ses amis avaient été déshonorés aux yeux du parti, par des accusations incontrôlables, se résumant en ce seul mot : *déviationnisme*, ou si l'on préfère : *personnalisme*, prétention à avoir des idées à soi et des idées non conformistes ! Cela est impardonnable, en régime totalitaire. Rien n'est plus édifiant que de comparer les éloges que Kao Kang avait reçus au cours de sa carrière et les injures qui lui ont été prodiguées après son « suicide ». Pour voir cela en détail il faut lire en entier l'article qui est consacré à cette *Chute de Kao Kang*, dans le *Bulletin de la Société des Missions étrangères de Paris* (Hong-Kong, n° d'août-septembre 1955).

Sans entrer dans l'exposé minutieux qui nous est donné par M. L. Trivière, de toute l'ascension de Kao Kang au sein du parti, qu'il nous suffise de rappeler la confiance que l'on avait d'abord mise en lui. En 1942, le Bureau du Parti pour la branche Nord-Ouest avait réuni une Conférence des cadres supérieurs de la région frontalière des trois provinces du Shensi, du Kansu et de Ninghsia. C'était Kao Kang qui présidait. Au terme de cette Conférence qui dura sept jours, le Président Mao Tse-Tung, informé des conclusions de la réunion, invita tous les membres du Parti à se mettre à l'école de Kao Kang. Et il prononça au sujet de celui-ci cet éloge insurpassable :

« Kao Kang est un chef qui agit toujours correctement, un chef qui ne dévie jamais » !

Que s'est-il passé dans l'intervalle? Sans doute bien des choses que nous ignorons. Mais le fait qui est à retenir est le suivant : treize ans après que les paroles susdites avaient été prononcées, Mao Tse-Tung et 318 membres du Parti réunis en Conférence nationale du 24 au 31 mars 1955, dénonçaient les multiples et abominables déviations, les crimes odieux de Kao Kang et le qualifiaient cette fois, de « traître », « conspirateur », « individualiste de carrière », « agent de l'impérialisme », « instrument de la bourgeoisie » ; « incorrigible renégat ». Et on lui reprochait comme le crime des crimes de s'être suicidé. On disait en effet de lui : « qui non seulement n'a jamais reconnu ses fautes, mais s'est même suicidé pour exprimer sa dernière trahison envers le Parti. »

Enfin, le 4 avril 1955, le Président Mao Tse-Tung et les membres du Comité central, réunis en 5e session plénière, décrétaient la déchéance de 9 vieux militants du Parti, accusés d'appartenir à la « conspiration de Kao Kang ».

Le chemin parcouru était immense. Kao Kang avait environ 50 ans. On croit, en effet, qu'il naquit en 1905. Mais ce pourrait aussi être en 1902 et même en 1892, car en Chine, ces imprécisions de dates sont encore monnaie courante. Kao Kang appartenait à une famille respectable de la sous-préfecture de Hen Shan, située dans la partie nord du Shensi, pays typique de la terre jaune et du loess, avec des cañons profonds, des terrasses étagées, des plateaux uniformes, mornes et monotones. Kao Kang passa au communisme dès ses études à l'école normale de Yü Lin. Au moment du coup d'Etat de Chiang Kaï Shek, du 12 avril 1927, Kao Kang rejoignit un ami dans le Nord-Ouest, et là, avec lui il organisa la province où il se trouvait, si bien qu'elle put servir de refuge et de bastion aux forces centrales communistes, quand elles furent contraintes par les victoires de Chiang Kaï Shek de s'enfuir par la fameuse *Longue Marche* d'octobre 1934. Kao Kang fut donc, à cette date, quelque peu le sauveur du Parti. Le 3 mars 1937, la ville de Yenan devint, grâce à lui, la capitale du Parti. Et pendant 13 ans, de l'automne 1935 au printemps 1948, elle le resta. La

mort de son camarade Liu Chih-Tan, en avril 1937, ouvrit à Kao Kang la route des sommets. Il devint secrétaire du parti pour le bureau du nord-ouest, et ne cessa de prendre de l'importance. La guerre sino-japonaise donna au parti communiste l'occasion de développer son influence sous le couvert du patriotisme chinois. Après la défaite du Japon, en 1945, le parti communiste chinois voulut occuper la Mandchourie. Kao Kang devint très vite le « Dictateur du Nord-Est » ou comme on disait encore le « Staline de la Mandchourie ». Il concentrait entre ses mains tous les pouvoirs : l'armée, le parti, le gouvernement. Et, en Mandchourie, il fut le premier à bénéficier de l'appui moral et de l'aide technique et économique de la Russie. Il devenait de la sorte l'un des personnages les plus importants du régime. En octobre 1949, il est élu vice-président du Gouvernement central de la République populaire de Chine. Le 15 novembre 1952, il préside la Commission nationale de Planification. C'est sur lui que repose la responsabilité du premier plan quinquennal, allant du 1^er^ janvier 1953 au 31 décembre 1957. Il n'aura pas eu la chance d'en voir la fin. Il semble qu'il ait donné de l'ombrage aux grands dirigeants et qu'on ait résolu de l'éliminer. Lui attribuer une conspiration est probablement une simple clause de style. Mais le *Politburo* chinois ne pouvait mieux faire que d'imiter les méthodes du Politburo russe.

Comme le dit fort bien Victor Serge, dans son roman *L'Affaire Toulaev :*

« Héros d'hier, déchets d'aujourd'hui, c'est la dialectique de l'Histoire... »

VII

La civilisation crétoise

Sous le titre : *la Plus moderne des Civilisations antiques : la Civilisation crétoise*, M. Pierre Sève nous résume, dans *Science et Avenir* de juillet 1955, de longues recherches et fouilles opérées dans l'île de Crète.

Les découvertes faites dans ces fouilles sont l'un des chapitres les plus passionnants de l'archéologie préhistorique. La campagne fut inaugurée et conduite par sir Arthur Evans, de 1900 à 1905. Jamais on ne se serait attendu à rencontrer là, à quatre mille ans de distance, des personnages féminins aussi « parisiens » que ceux qu'on retrouva, en mettant à jour le palais du vieux roi Minos ! On n'était parti que sur les indications des immortels poèmes d'Homère, l'Iliade et l'Odyssée, et sur quelques faits historiques rapportés par Hérodote et Thucydide. Quand sir Evans eut tiré de la poussière des siècles le palais de Knossos et les trésors artistiques qu'il renfermait, ce fut une ruée des archéologues italiens, américains, français et aussi des Crétois, pour découvrir d'autres richesses d'art à Zacro, Palaicastro, Petsofa, Phaëstos, Mallia et plus de cent autres sites encore. C'était plus qu'il n'en fallait pour justifier Homère d'avoir prêté cent villes à la Crète !

La civilisation crétoise atteignit son apogée au II^e^ millénaire avant Jésus-Christ. Elle se traduisit par un penchant à l'indépendance, un amour de la beauté, du luxe, des jeux, du confort, qui nous remplissent de stupéfaction. Nous nous figurions que tous ces traits étaient notre apanage, une découverte de notre temps ! Il faut revenir de cette illusion et comme le dit M. Sève, tous les traits de la civilisation crétoise « s'apparentent étrangement aux passions et aux goûts de nos contemporains », et cela à 4.000 ans de distance ! « Rien de nouveau sous le soleil », dirait l'Ecclésiaste.

Mais comment la Crète a-t-elle pu parvenir à une telle richesse ? C'est une île comparable à la Corse pour sa dimension : 8.000 km carrés à peine de superficie. Ce fut bien plus de 2.000 ans avant J.-C., c'est-à-dire au début du III^e^ millénaire que l'activité des Crétois commença à s'intensifier. Ce sont des marins et des commerçants nés. Ils parcourent les mers et laissent partout des traces de leur activité, des vases, des sceaux, des figurines de pierre ou d'ivoire, etc.

Mais au bout de 5 ou 6 siècles, vers le milieu du III^e^ millénaire, soit 2.500 ans av. J.-C., se produit l'apparition du bronze. C'est le signal de l'essor pour la Crète. L'île se trouve, en effet, à mi-chemin entre Chypre, qui est, comme son nom l'indique, le pays du cuivre, et les rivages de l'Adriatique où aboutit par caravanes l'étain apporté de Gaule, d'Espagne ou des îles britanniques. Les Crétois ont compris leur destin. Ils mobilisent toute leur marine. Ils accaparent le marché. Ils constituent à leur profit non pas le « pool charbon-acier », mais « le pool cuivre-étain », c'est-à-dire la fabrication et l'exploitation à fond du bronze, le métal à la mode. Ils n'ont pas chez eux les matières premières, mais ils les centralisent, les travaillent, les répartissent ensuite dans tous les pays de la Méditerranée orientale. Ils forment ainsi une véritable « Thassalocratie », un empire maritime. Des villes se fondent, s'organisent en capitales, s'ornent à l'envi. Il se trouve là des artistes. Les Crétois développent au maximum leur amour du beau. Leurs artisans n'en restent pas au bronze, ils emploient l'ivoire, la céramique, l'or, l'argent...

Soudain, vers 1700 av. J.-C., tout cela s'effondre. Comment et pourquoi ? on l'ignore. Un séisme peut-être ou une invasion, ou une révolution intérieure. Nous avons le choix des hypothèses. En un jour, Knossos, Phaëstos, Mallia, les trois capitales principales, s'écroulent.

Mais ce n'est qu'une éclipse. Tout se reconstruit en plus beau et en plus riche qu'auparavant. Vers 1450 av. J.-C., l'île, jusque-là divisée en petits royaumes, réalise son unité sous le roi Minos. La prospérité de Crète atteint alors son maximum. Chypre devient l'objet d'une colonisation sans histoire. En Syrie, les Crétois se créent des comptoirs. Avec l'Egypte, très prospère aussi, ils entretiennent un commerce intense. Ils construisent dans l'île de Pharos un port d'où leurs marchandises remontent le Nil.

Mais c'est surtout dans le Péloponnèse qu'ils déploient leurs talents commerciaux. Depuis les environs de l'an 2.000, des bandes d'Indo-Européens descendaient des Balkans et refoulaient les populations primitives. C'étaient les Hellènes et ils n'allaient pas tarder à donner leur nom au pays qui serait l'Hellade. En Argolide, au XVI^e^ siècle av. J.-C. les villes récemment fondées de Mycènes et de Tyrinthe se constituaient en petits royaumes. Les démarcheurs crétois ne manquèrent pas de venir leur proposer leurs merveilles d'art. Bientôt les Hellènes, qu'on appelait aussi les Achéens, deve-

naient les meilleurs clients de la Crète. L'histoire reconnaît que ces clients devinrent, bien plus tard, il est vrai, des élèves et que les élèves surpassèrent finalement leurs maîtres. Il est possible que la fameuse légende du Minotaure, exigeant un tribut annuel de 7 jeunes gens et de 7 jeunes filles indique une hégémonie passagère de Crète sur le Péloponnèse. Mais on sait ce qui arriva. Thésée tua le monstre. Les Crétois avaient commis l'imprudence de négliger les fortifications de Knossos. A la fin du xv^{e} siècle les guerriers achéens débarquent dans l'île, étouffent toute résistance et détruisent — cette fois définitivement — le palais de la capitale. La population est décimée. L'île est livrée au pillage. Elle devient une annexe du continent. Les artistes crétois sont emmenés en captivité. Toutefois entre la ruine de Knossos et le siècle de Périclès, il devait s'écouler près de mille ans. Si les Grecs ont hérité de l'amour de l'art de leurs maîtres crétois, ce fut, comme il est arrivé chez nous, après avoir traversé un long Moyen Age. De nouvelles vagues d'envahisseurs ont, en effet, pénétré en Hellade. La puissance de Mycènes commençait à décroître, quand se produisit l'invasion des Doriens, armés de fer et par la même supérieurs aux guerriers qui n'étaient encore armés que de bronze. L'invasion dorienne replongea l'Hellade dans une demi-barbarie.

Pour en revenir à la civilisation crétoise, il faut dire que les fouilles nous ont rendu d'innombrables témoignages de son éclat : architecture, peinture, poterie, céramique, glyptique, tablettes écrites que l'on s'acharne à déchiffrer, sans y être encore entièrement parvenu. En 1953, comme nous l'avons dit ici-même, un Anglais, M. Ventris, a pu retrouver le sens d'une partie des signes que comporte cette écriture. Il s'agissait surtout de comptes assez obscurs. On espère cependant avancer davantage dans le secret de ces tablettes d'argile de Knossos et de Mallia. Quant à l'art crétois, il est déjà très révélateur, tout à fait à la mesure de l'homme, par l'absence totale du gigantesque et du grandiose. Il ne faut pas chercher en Crète de temples imposants ni de palais colossaux, ni d'énormes pyramides servant de mausolées. Le palais de Knossos, qui est le plus beau, n'a pas été fait d'une pièce. Chaque génération y a travaillé, avec un évident mépris de la symétrie. La plus vaste salle y mesure 12 m. sur 8. Mais la beauté des décors de détail rachète cette absence de majesté Les Crétois furent de parfaits décorateurs. Leur peinture murale est sans doute ce qu'ils nous ont laissé de plus précieux. Ils ont un goût marqué pour la fresque et aussi pour le pittoresque, plus que pour les formes. Le choix des sujets est simple : des plantes, des animaux, des personnages humains. L'artiste est avant tout un réaliste. Il copie ce qu'il voit avec une précision et une sûreté admirables. Mais il sait styliser une attitude, saisir au vol un mouvement. Il parvient à rendre la chaleur même de la vie.

Nous avons parlé plus haut de la similitude de la mode d'alors avec celle de Paris de nos jours. Voici ce qu'en dit M. Sève :

« Voyez la célèbre « Parisienne » de Cnossos : n'est-ce pas le croquis jeté dans l'ardeur de l'admiration par le peintre amoureux de son modèle ? Sous la masse brune des cheveux, qui par derrière retombent en une gerbe négligée, le pur profil esquissé d'où se détache la tache merveille d'une bouche sensuelle et l'œil grand ouvert et rêveur : rien ne manque à cet instantané que n'a pas signé le Matisse crétois... »

Innovation remarquable, les Crétois ont inventé le « relief peint ». Ils en ont tiré des effets extraordinaires.

Tout cet art nous permet de plonger un regard sur la société crétoise. On est alors frappé de la place qu'y occupe la femme, surtout quand on sait à quel point, en d'autres groupes humains elle devait être avilie et assujettie. En Crète, la femme semble avoir joui d'une indépendance et d'un respect que l'on ne retrouve ni dans la Grèce ni dans la Rome antique. Nulle part il n'a été trouvé trace de harem ou de gynécée. Dans les palais, les appartements féminins ne sont pas séparés des autres. Le vêtement se distingue par la richesse des tissus, par des passementeries multicolores, une grande fantaisie des plissés, des bouillonnés et des volants de juges longues. Mais ce qui peut paraître plus incroyable, c'est que les couturiers crétois avaient inventé *la jupe à cerceaux et la crinoline !* En contemplant certaines fresques on a çà et là, l'impression de se trouver à la cour de l'impératrice Eugénie, sous le second Empire. Mais la poitrine, dans le corsage largement échancré, est découverte. C'est que l'antiquité célébrait dans la femme *la fécondité*. La décsse-mère qui était la plus haute des divinités crétoises, est toujours représentée, elle aussi, la poitrine découverte.

La coiffure féminine n'a pas été moins variée et parfois... disons : déroutante, que de nos jours. On y trouve déjà la plupart des créations de notre temps, mais aussi une sorte de shako, la tiare, une toque démesurée et même parfois une énorme corne recourbée. Enfin, la Crétoise connaissait déjà le « bâton de rouge aux lèvres ».

La femme crétoise ne se tenait nullement à l'écart de la vie sportive. On en voit qui participent à des chasses, à des courses de chars, et même soit à des courses de taureaux, soit à des combats de boxe. Dans les tauromachies, on ne mettait jamais l'animal à mort. Le taureau était regardé comme l'incarnation du divin Minotaure. Le toréador faisait des exercices invraisemblables d'agilité, grimpait sur le dos de l'animal jusqu'à ce qu'il en fût projeté avec violence et qu'il trouvât moyen alors de retomber adroitement dans les bras d'un compère !

La boxe et la danse en Crète n'étaient pas moins élégantes et savantes : c'était un sport traduisant un idéal de perfection physique, sans aucune trace de cruauté ni de violence : quelque chose d'harmonieux, d'élégant, de très humain. Et l'on trouverait les mêmes traits dans l'agencement de l'habitation individuelle, dans le confort partout répandu, dans le modernisme de l'installation sanitaire : canalisations, eaux chaude et froide, tout-à-l'égoût, etc...

« En tout cas, note M. Sève, Minos avait des commodités que lui eût enviées Louis XIV... »

Mais tout cela fut interrompu brutalement par la guerre, par l'invasion, par la violence. La civilisation crétoise dura environ mille ans. Les Doriens la ruinèrent, parce qu'ils avaient *le fer !* Etrange destinée des réalisations humaines ! Il reste

que selon le mot d'A. Reinach, c'est la civilisation crétoise qui « a porté l'étincelle sacrée au foyer hellénique » ! Elle n'est donc pas morte tout entière.

VIII

La mutation des virus

Il est très souvent question des *virus* depuis quelque temps. Le mot virus est un mot latin qui signifie *poison*. Ce nom fut donné à toutes les substances capables de produire une maladie infectieuse. Et on l'applique naturellement aussi au sens métaphorique. A l'heure actuelle on appelle virus tous les agents d'infection dont le microbe est inconnu et reste introuvable. Mais les savants s'acharnent à percer ce mystère. L'une des dernières théories de l'évolution veut que la vie ait commencé — spontanément ! — par des *virus*. Ce serait le poison qui aurait inauguré la vie sur notre globe ! Ce seraient des poisons qui auraient donné naissance à tout ce qui vit actuellement sur la terre, c'est-à-dire aux 500.000 espèces animales et aux 300.000 espèces végétales actuellement étiquetées par la science.

Pour constater les courants d'explication nouveaux, il suffit d'opposer ce que disait M. de Saint-Seine, dans son livre *Découverte de la Vie*, qui est de 1948 [1], avec ce que dit M. André Senet, dans son livre *L'Homme à la Recherche de ses Ancêtres*, qui est de 1954 [2].

Le premier écrit en effet :

« Les premiers organismes étaient cellulaires, tout comme les organismes modernes ;
— ils étaient aquatiques,
— ils étaient microscopiques,
— c'étaient des bactéries. »

Et le second, ajoutant le stade « virus » dit à son tour :

« Il y a 1.500 millions d'années, la Vie fait son apparition sur la Terre et franchit successivement les stades « virus », « bactérie », « cyanophycée », « protozoaire ».

Cela veut dire que l'on tend à voir dans les « virus » le premier stade de la vie.

Aussi dès que l'on trouve un article, dans les revues scientifiques, sur les Virus est-on immédiatement intéressé. Justement, la revue de langue anglaise *Scientific American* de juillet 1955, publie un article signé par C. A. Knight et Dean Fraser, avec ce titre : *La Mutation des Virus* et le sous-titre suivant qui résume les intentions et constatations des auteurs : « Les Virus fournissent un exemple simple du processus de base du changement biologique. De récentes expériences suggèrent qu'il sera bientôt possible de modifier leurs caractéristiques naturelles probablement par des moyens chimiques. »

Il semblerait qu'on est à la veille de découvrir le processus de l'évolution biologique. C'est peut-être beaucoup s'avancer. Mais il faut lire l'article pour savoir ce qu'il nous apporte à ce sujet.

A la fin de la première guerre mondiale, en 1918-1919, une épidémie d'influenza, sorte de maladie connue jusque-là comme inoffensive ou à peu près, se révéla soudain comme si virulente qu'elle est considérée comme la plus grande peste de nos jours, et qu'elle emporta environ 25 millions d'êtres humains. Après quoi, elle disparut aussi soudainement qu'elle était venue ! D'où venait ce fléau ? Où passa-t-il après avoir sévi ? On ne sut quoi répondre à ces deux questions alors.

« Aujourd'hui, dit notre article, nous savons que l'influenza est une maladie à virus, et nous croyons que l'épidémie universelle de 1918-1919 ne fut qu'un exemple catastrophique de mutation biologique. »

On a, en effet, depuis 1919 poursuivi avec vigueur l'étude des virus, afin de comprendre ce qui arrive quand ils deviennent si nocifs et d'éviter, si possible, un nouveau désastre du genre que l'on connut alors.

« En outre, la mutation des virus, ajoutent nos auteurs, est étudiée parce que la mutation est le processus du changement héréditaire qui relie les hommes à tous les autres êtres vivants et à leurs ancêtres primitifs. »

C'est dire que les auteurs de l'article que nous analysons croient : 1° à l'évolution universelle de la vie ; — 2° à son origine par les virus ; — 3° à la vertu du *mutationnisme* pour expliquer le passage d'une forme de vie à une autre.

Nous ne pouvons pas nous aventurer ici à une discussion serrée sur ces vastes et mystérieux problèmes. Mais ce que nous en dirons suffit à donner de l'importance aux études sur les virus.

Les Virus sont-ils des vivants ? Première question grave. Ce n'est pas parce qu'ils sont des poisons qu'ils sont des vivants. Il est des poisons qui sont sûrement inorganiques ; mais il est clair que les champignons qui empoisonnent, par exemple, sont bien des vivants et que les substances toxiques recélées par eux sont des substances vivantes.

Qu'est-ce qui distingue donc la vie ? Nos auteurs ne nomment que deux caractères : *reproduction* et *mutation*. Admettons. Mais dès lors les virus sont bien des vivants. Ils se reproduisent et ils sont soumis à des mutations. Depuis dix ans que cela a été découvert, on en vient à penser que c'est dans les virus que se trouve « la clef de la chimie et de la physique de l'hérédité ». On sait depuis quelque temps déjà que l'hérédité est déterminée par les *chromosomes*, qui se rencontrent dans le noyau de la cellule génératrice, et par leurs constituants : les *gènes*.

On peut appeler chimie de l'hérédité, le processus en vertu duquel *chromosomes* et *gènes* produisent leurs effets héréditaires. Mais nous sommes encore loin de pouvoir poser les bases de cette chimie. C'est déjà beaucoup que les spécialistes soient à même de *découvrir* les *chromosomes*, avant de pouvoir expliquer leur action. C'est que le monde organique est si complexe, qu'il est infiniment difficile d'isoler les éléments à étudier. On avait donc besoin d'êtres plus simples. On cherchait un organisme si primitif que sa composition soit seulement basée sur des *gènes* et sur leur reproduction.

Or, « les virus sont très proches de ces caractéristiques. » Et comme ils vivent non seulement dans les hommes et les autres animaux, mais aussi dans les plantes, c'est dans ces dernières qu'on est allé chercher un matériel plus accessible aux recherches scientifiques. On a réussi à isoler des

[1] Paris, Bloud et Gay, p. 36-37.
[2] Paris, Plon, p. 316.

[vi]rus ayant la spécialité de s'attaquer aux feuilles [d]e tabac.

Notre article entre ici dans le détail des constatations qui ont été faites, et des gravures représentent des feuilles de plantes de tabac attaquées par les virus. Sans rapporter par le menu ces constatations, allons droit aux conclusions des deux auteurs américains.

Les virus qui attaquent les feuilles de tabac ne sont pas tous efficaces au même degré. Certains donnent aux plantes des changements d'aspect, des distortions, mais ne les empêchent pas de croître, d'arriver à maturité et de se reproduire. Ce sont les virus bénins, qui ne tuent pas. Mais, au cours des mêmes expériences, on arrive à produire des virus, provenant bien de la même souche, mais qui, eux, ont le pouvoir de tuer. Or, la lignée qui tue, si on l'analyse, ne diffère que très peu de celle qui ne tue pas. On n'a pas pu constater d'autres différences que dans un pourcentage peu élevé entre la teneur des uns et des autres en acide glutamique et en lysine. La variation de pourcentage ne dépasse pas 10 à 20 % ! La lignée de virus qui tue la plante de tabac, et qu'on a appelée J14 D1 possède moins d'acide glutamique et davantage de lysine.

« Cela est une frappante illustration du fait qu'il suffit d'une très légère différence chimique pour faire d'un virus peu nocif un virus mortel. »

Comme on ne savait rien de tout cela, en 1919, on n'a pas conservé le virus mortel de l'époque. Mais on est en droit de penser qu'il a suffi alors d'une mutation très légère dans la composition du virus ordinaire de l'influenza, pour le transformer, pour un temps, en un poison pestifère.

On a pu cependant analyser deux types principaux de virus épidémiques de grippe. Leurs protéines sont remarquablement semblables, mais leur composition en acides aminés est nettement différente. Et cela suggère que les changements d'activité constatés entre des virus attaquant les plantes, peuvent se retrouver entre les virus attaquant les animaux et l'homme. Mais il subsiste une difficulté très grande, c'est d'établir la parenté entre les divers virus, et de déterminer le nombre d'étapes nécessaires pour passer de l'un à l'autre.

Conclusion de l'article :

« Les perspectives de changement produit à volonté dans le matériel génétique des virus sont-elles pour l'avenir immédiat, c'est ce que nul ne peut dire encore. Il est clair toutefois que les techniques qui sont en voie de développement parallèlement dans la chimie de la protéine et de l'acide nucléaire justifient la prédiction de grands progrès, pour le futur tout proche de nous, dans l'intelligence de la base détaillée chimico-structurale de l'hérédité. La possibilité d'altérer l'hérédité des organismes vivants par des procédés chimiques intentionnels ne peut plus paraître aussi chimérique qu'il y a quelques années seulement. »

Cela veut-il dire que l'homme aura pénétré le mystère de la vie, celui de son ascension des formes inférieures aux formes supérieures, celui de cette espèce d'aspiration — du succion, selon le mot du P. de Saint-Seine —, qui s'est exercée par l'évolution depuis ses origines très humble jusqu'à l'homme, son couronnement visible, nous sommes bien loin de le dire et de le penser ! Il reste encore bien du chemin à parcourir dans cette voie des merveilles.

IX

La réforme de l'écriture chinoise

J'emprunterai maintenant, pour cette mosaïque variée que forme la présente Causerie, un article à *Hommes et Mondes* d'août 1955, par Georges Perruche sur *la Réforme de l'écriture chinoise*.

Nous savons tous que l'écriture chinoise est un casse-tête — c'est bien le cas de le dire — pour les Chinois eux-mêmes. Il est question de réduire cette écriture à des formes plus accessibles, par une « latinisation des caractères chinois ». Le promoteur de cette réforme est M. Wu Yu-Chang. Il a déjà publié, il y a trente ans, une méthode dans ce but. Mais ce n'est pas là une petite entreprise.

Les Chinois sont fiers de l'antiquité de leur civilisation et notamment de leur écriture. On attribue au légendaire Fou Hsi l'invention des « huit symboles », il y a de cela 2800 ans av. J.-C. La première invention de l'écriture picturale est attribuée à l'historiographe du non moins légendaire empereur jaune, Houang Ti, 2600 ans avant notre ère. En fait, les plus anciens caractères connus ont été découverts gravés sur des écailles de tortues ou des os d'animaux, puis sur des bronzes funéraires de la dynastie Chang-Yin, qui date de 1800 ans avant J.-C. Mais cette écriture archaïque se modifia, se perfectionna, se stylisa. Sous l'empereur Tsin Che Houang-Ti, à la fin du III^e^ siècle av. J.-C. on dressa un catalogue de 3.000 caractères en usage. On sait, en effet, que l'écriture chinoise n'a jamais été alphabétique et qu'elle compte autant de caractères que de mots dans la langue.

Le nombre des idéogrammes ne devait donc cesser de s'accroître. Au second siècle de notre ère, on en comptait 10.000. Les dictionnaires actuels en contiennent environ 70.000, dont 4.000 ou 5.000 seulement sont d'un usage courant. Dans les dictionnaires chinois, les mots sont classés — ne pouvant l'être par ordre alphabétique — par les éléments qui rappellent leur sens principal. On compte 214 de ces clés que l'on doit connaître par cœur et dans leur ordre, pour pouvoir se servir du dictionnaire. Par exemple, une clef c'est *la main*. On y cherchera la plupart des verbes qui signifient prendre, tirer, arracher, manier, battre, etc. Sous la clef de *l'eau*, on cherchera tout ce qui a trait aux liquides, fleuves, rivières, navigation, etc..

Les Chinois sont un peuple fort intelligent et l'on se demande pourquoi, depuis qu'ils connaissent les avantages immenses de l'écriture alphabétique, ils continuent à imposer à leurs étudiants l'effort énorme qui est nécessaire pour apprendre la liste immense des idéogrammes, alors que cet effort serait mieux appliqué au contenu même des sciences ! Mais il y a à cela une réponse : le Chinois est traditionaliste. Dès l'enfance on lui a inculqué le respect du papier écrit. Ce papier ne doit jamais être foulé aux pieds ni souillé. Il existait jadis, dans chaque bourgade, une « Pagode de Pitié pour les Caractères ». On y rassemblait et brûlait les papiers écrits. La calligraphie a toujours été en Chine un art. La vie nationale en est toute imprégnée. La moindre boutique, les maisons privées elles-mêmes portent en façade une pensée, une sentence, calligraphiée par un artiste. Même aujourd'hui le degré de culture d'un Chinois se traduit dans sa calligraphie plus que dans son style.

Et ce n'est pas sans chagrin qu'un intellectuel chinois, fût-il communiste, renoncera à l'orgueil de sa belle écriture et au plaisir qu'il trouve à tracer sa pensée en idéogrammes élégants et sûrs ! La transcription au contraire des mots chinois en caractères latins ou cyrilliques confère au texte une laideur typographique, une physionomie étrange et lourde, qui remplit de nostalgie le vrai savant Chinois. On ne peut se faire à l'idée que les maisons et les rues chinoises soient dépouillées de ces inscriptions en caractères chinois qui en font l'ornement et le charme.

Mais il y a une autre raison encore pour ce conservatisme. C'est que tous les idéogrammes sont les mêmes pour toutes les parties de la Chine, alors que cependant la même idée est exprimée dans les diverses parties par des sons différents ! Il s'ensuit que l'écriture usuelle est un lien puissant entre les diverses parties de l'empire, alors que la transcription en caractères occidentaux devrait tenir compte des prononciations de chaque province et introduirait ainsi une diversité que ne comporte pas l'écriture ancienne. Exemple : à Canton, un fleuve se dit « *kong* », mais à Pékin, cela se dit « *kiang* ». Or, pour les deux, l'écriture est la même. Un Cantonnais et un Pékinois qui ne se comprennent absolument pas en parlant chacun le dialecte local, se comprennent très bien en écrivant et en lisant les mêmes journaux. Les livres, les journaux, les brochures de propagande de la République populaire sont édités à Pékin où l'on parle « le mandarin », mais ils peuvent être lus en Indochine, en Indonésie, en Malaisie, par les Chinois instruits, qui parlent une toute autre langue. A plus forte raison, le sont-ils à Changhaï, au Fou-Kien, à Canton, au Kouang-Si, bien que là aussi on parle une langue différente du « mandarin » de Pékin.

Malgré cela, le rapport récent de M. Wu Yu-Chang laisse entendre que la réforme est décidée, et que l'écriture chinoise va devenir alphabétique. Les communistes ont donc constaté qu'ils pouvaient assurer la cohésion de la République par d'autres moyens que par l'écriture. Le Parti lui-même n'est-il pas partout présent ? Et puis, quand cela est nécessaire, la radio chinoise n'est-elle pas en mesure de diffuser les appels, les nouvelles, les consignes, les mots d'ordre dans toutes les langues et dialectes de l'immense territoire qui s'étend dès à présent jusqu'aux marches lointaines du Tibet et du Turkestan ?

En fait, du moment que le régime veut rendre l'instruction obligatoire, et par là même pouvoir répandre non plus seulement l'écriture mais la *langue mandarine* dans tout le territoire chinois, il est bien obligé d'en prendre les moyens. Les idéogrammes sont trop nombreux, trop compliqués pour être à la portée de tout le monde. Si l'on veut une instruction populaire, il faut recourir à l'alphabet. La vie moderne exige une instruction largement répandue dans les masses. Il faut qu'un homme du peuple soit capable de lire et d'écrire une consigne de travail, une formule de fabrication, un rapport d'administration, un texte de loi, une ordonnance gouvernementale. Dès 1940, Mao Tsé-Toung a donc souligné la nécessité de la réforme de l'écriture, pour la rendre *phonétique*.

En 1952, fut créée une « commission de recherches sur la réforme du langage écrit ». Il s'y manifesta des tendances diverses, voire opposées. Les uns penchaient vers une sorte de sténographie, les autres vers l'adoption de signes du type japonais, d'autres enfin vers des systèmes employant des caractères latins et grecs.

Il semble qu'après bien des discussions, ce soit l'alphabet latin qui ait été adopté. Mais comme la réforme est quelque chose d'énorme, le gouvernement entend y procéder par paliers. Avant de devenir phonétique, l'écriture actuelle sera simplifiée, puis l'alphabet latin sera introduit, mais sans exclusion, durant un temps, de l'ancienne écriture. Le projet de simplification, mis sur pied au début de 1955, porte sur 1200 caractères usuels. Mais il a déjà soulevé nombre d'objections. Les partisans de la réforme disent : c'est provisoire, il faudra toujours en venir à l'alphabet, donc ne disputons pas sur la simplification des formes anciennes. Le principal résultat de la réforme alphabétique, nous l'avons dit, sera de créer et de répandre une langue officielle, comme le français, qui a remplacé tous les « patois » locaux. En Chine, ce ne sont pas encore des « patois », puisque le « mandarin » n'est pas encore la langue officielle. Mais avec la réforme cela va changer. Il sera toutefois nécessaire que des spécialistes chinois restent attachés à l'ancienne écriture ,qui devra continuer à être enseignée dans des établissements de haute culture. Et cela ne peut être que très hautement approuvé, car un peuple doit toujours rester en contact avec ses origines et pouvoir puiser directement aux sources mêmes de son précieux patrimoine spirituel.

X

Notre-Dame de Guadalupe

Nous avons tous entendu parler de *Notre-Dame de Guadalupe*. Mais beaucoup d'entre nous ne savent guère autre chose de ce lieu si célèbre de pèlerinage que cela même : à savoir que c'est un sanctuaire de la Vierge très fréquenté au Mexique ; et ils ignorent les circonstances dans lesquelles naquit la dévotion à cette madone. Or je trouve le récit de ces circonstances dans le n° de mai 1955 des *Annales des Franciscaines missionnaires de Marie*, sans signature.

C'était dix ans après l'effondrement de l'empire mexicain des Aztèques, sous les coups des Espagnols, commandés par Fernand Cortès. L'évangélisation du pays avait déjà commencé, mais se développait lentement.

Le premier évêque de Mexico, Mgr Juan de Zumarraga, Frère mineur, bien qu'il fût seulement nommé mais non encore consacré, avait fait célébrer avec éclat, en l'année 1531, la fête du 8 décembre, en l'honneur de la Vierge immaculée en sa Conception. On sait que la foi au dogme de l'immaculée conception de Marie était une tradition franciscaine. Les Indiens déjà convertis avaient été grandement édifiés par cette fête.

Le 9 décembre, donc, l'un d'eux, qui s'appelait Juan Diego de son nom de baptême, se rendait de son petit village jusqu'à la capitale, pour assister à la leçon de catéchisme. Il passait vers 4 heures du matin près du mont Tepeyac, quand il entendit un merveilleux ramage d'oiseaux. Levant la tête, il voit la colline toute resplendissante, et il entend une voix qui l'appelle :

— « Mon fils, Juan Diego, que j'aime tendrement comme un enfant petit et délicat, où vas-tu ?

— Je vais, répondit-il, noble Maîtresse et Dame, à Mexico, pour obtenir les choses divines que nous donnent et enseignent les prêtres, délégués de Notre-Seigneur...

— Sache, mon fils bien aimé, reprit la Vierge, que je suis la Vierge Marie, Mère du vrai Dieu, Auteur de la Vie, Créateur de tout et Maître du ciel et de la terre et qui est partout... Je désire vivement qu'on m'élève ici un temple, pour y manifester tout mon amour et y donner ma compassion, défense et secours, puisque je suis votre pieuse Mère, à toi et à vous tous ensemble, habitants de cette terre, et à tous les autres qui m'aiment... J'entendrai de là leurs lamentations et remédierai à leurs misères... »

Le bon Indien promit de faire tout ce que la Vierge lui avait commandé. Il alla trouver l'évêque Juan de Zumarraga, qui écouta avec patience et prudence tout ce que le messager de Marie lui raconta. Mais, pour toute réponse, il le pria de revenir au bout de quelques jours. Juan Diego prit cette réponse pour un refus et s'en alla tout triste.

Cependant, sur le chemin du retour, il revit la belle apparition du matin, et tombant à genoux, il s'écria :

— « Ma Reine, très grande Dame, j'ai fait ce que vous m'avez commandé, mais je vous prie instamment de confier votre message à quelqu'un des nobles, connu, respecté et estimé, car, moi, je suis un pauvre homme, une feuille, un menu fretin...

— Sache, mon fils, répondit la Reine de l'humilité, que je ne manque pas de serviteurs à qui commander. Mais il convient que ce soit toi qui t'occupes de cette affaire et que tu la fasses... »

Juan Diego dut donc retourner auprès de l'évêque et il le fit en effet, dès le lendemain, 10 décembre. Le prélat le reçut bien, mais resta indécis de nouveau et finit par demander un signe de la vérité de la mission reçue par l'Indien.

C'était normal. Juan Diego, repassant par sa colline, y retrouva la Vierge et lui redit la réponse de l'évêque. La Vierge lui promit un signe pour le lendemain. Mais ce jour-là, voici que l'oncle de Diego, qui l'avait élevé comme un père, se trouva malade à toute extrémité, et demanda l'extrême-onction. Dès l'aurore du 12 décembre, Juan Diego va donc à la ville voisine pour solliciter le secours d'un prêtre. Dans sa naïveté, il évite de passer par la colline de l'apparition, pensant ainsi esquiver le regard de la Vierge. Mais sur son chemin, voici qu'il la rencontre et qu'elle lui dit :

— « Où vas-tu, mon fils, et quel est ce chemin que tu as suivi ?... »

Le pauvre homme ne sait que répondre. Il s'excuse comme il peut, il parle de la maladie de son oncle, et demande pardon à la Madone d'avoir changé de chemin. Elle le rassure, le gronde aimablement, et lui annonce que son oncle est déjà guéri. Sur son ordre, Juan revient vers la colline de l'apparition et il y trouve, émerveillé, bien qu'on soit au milieu de décembre et en plein hiver, une splendide floraison de roses. Il a compris que c'était le signe promis. Il cueille les roses en toute hâte, il déploie son manteau et en forme une sorte de poche où il enferme son magnifique bouquet. La Vierge lui recommande de ne les montrer à personne si ce n'est à l'évêque.

Quand il arrive et demande à parler au prélat, les serviteurs de celui-ci entr'ouvrent avec curiosité, le manteau. L'un d'eux tend la main pour y prendre une rose, mais elle reste impalpable, comme si elle était peinte sur l'étoffe. Introduit auprès de l'évêque, Juan Diego ouvre de nouveau son manteau, tout grand cette fois, et voici que les roses s'en échappent, en cascade odorante, tandis qu'une image de la Vierge immaculée reste peinte sur le manteau. L'évêque a reçu le signe demandé : il tombe à genoux, il sera désormais l'exécuteur enthousiaste des volontés de Marie.

Le manteau miraculeux est exposé à la vue de tout le peuple, dans la chapelle épiscopale, puis, devant l'affluence des fidèles, à la cathédrale.

Juan passe la nuit au palais épiscopal. Le 13 décembre 1531, Mgr de Zumarraga se fait conduire par l'Indien jusqu'au Tepeyac, et se fait marquer les quatre lieux différents des apparitions. Pendant ce temps, l'oncle de Diego, entièrement guéri, avait vu aussi la Vierge, qui lui avait dit qu'il fallait appeler son image *Notre-Dame de Guadalupe*. Il y avait, de fait, un sanctuaire de ce nom en Espagne, dans la province de Caceres, et dont l'image de la Vierge passait pour avoir été donnée par le pape saint Grégoire-le-Grand, à l'évêque de Séville, saint Léandre. Cette image, cachée par les Maures, en 713, dans la vallée de Guadalupe, y avait été découverte sous Alphonse XI en 1340 et intronisée dans une splendide église gothique. Il est très probable qu'il faut établir une relation entre cette Madone espagnole et celle du Mexique. Ce qui est sûr, c'est que les apparitions au pauvre indien Juan Diego, même s'il s'y est mêlé une part de légende, que nous n'avons pas à essayer, ici, de découvrir, eurent une influence immense sur la conversion massive des Indiens, en leur temps. Aujourd'hui encore, ce sanctuaire est un lieu de bénédiction dans le pays.

On avait construit tout de suite sur la colline de Tepeyac, une petite chapelle, par les soins de l'évêque Zumarraga. Une construction plus grande fut élevée entre 1555 et 1575. La troisième église fut construite un siècle plus tard, en 1662. Enfin, la première pierre de l'édifice magnifique d'aujourd'hui fut bénite par l'évêque Aguiar y Seijas, le 25 mars 1695, avec le concours généreux de tout le peuple mexicain. Au siècle suivant, en 1747, le pape Benoît XIV proclamait la Madone de Guadalupe patronne principale du Mexique entier. Deux ans plus tard, il faisait du sanctuaire de Tepeyac une Collégiale. Le 12 octobre 1895, l'image miraculeuse fut solennellement couronnée, par ordre de Léon XIII, et à cette occasion le sanctuaire fut restauré et agrandi. En 1910, Pie XI faisait de la Madone de Guadalupe la patronne de toute l'Amérique latine.

Le 12 octobre 1945, S.S. Pie XII a offert à la sainte image une couronne plus belle que la première et a proclamé Notre-Dame, patronne de toutes les Amériques. De nos jours, c'est le lieu de pèlerinage le plus fréquenté en ces régions. Le vaste édifice est trop petit pour contenir les foules qui y accourent. On estime à plus de 500.000 par an le nombre des pèlerins qui viennent y prier et, sur ce nombre, il y a au moins 100.000 Indiens, qui professent pour la Madone la plus intense dévotion. L'extérieur de la basilique est de style semi-mauresque, avec de nombreuses coupoles et

des tours octogonales. L'intérieur est de style byzantin. L'autel et le baldaquin qui le recouvre sont de marbre de Carrare. L'image miraculeuse est entourée d'une auréole immense en or massif.

L. CRISTIANI.

LITURGIE

Q. — L'*Ami* pourrait-il nous donner la liste complète des indulgences que l'on peut gagner en récitant le chapelet (indulgences du Rosaire, de sainte Brigitte, des Pères Croisiers, indulgences pour chapelet récité en famille, devant le Saint-Sacrement, etc.) ?

R. — Un certain nombre de prêtres regrettent de ne pas avoir le pouvoir d'indulgencier les chapelets. Nous avons déjà dit (*Ami*, 1949, p. 446, 1re col.) qu'on pouvait gagner plusieurs indulgences par la seule récitation du chapelet. Nous reprenons aujourd'hui en détail cette question. La lecture des lignes qui suivent rassurera les confrères qui n'ont pas les pouvoirs requis (ils peuvent d'ailleurs les demander à la S. Pénitencerie par l'intermédiaire de leur Ordinaire) en leur apprenant que *la plupart* des indulgences *plénières* se gagnent *sans chapelet*.

Nous ne parlerons ici que des chapelets (ou rosaires) distribués en dizaines d'*Ave Maria*, et qui sont le chapelet de cinq dizaines (ou dominicain), et celui de six (ou chapelet de sainte Brigitte). Nous laissons délibérément de côté, parce que pratiquement peu usités, ceux dont les *Ave* sont répartis autrement qu'en dizaines et dont voici, pour mémoire, l'énumération (sauf omission) : la couronne du Seigneur, — le chapelet de la Sainte Trinité, — des cinq plaies du Christ, — du Précieux Sang, — de l'Immaculée Conception, — des Sept-Douleurs, — des sept joies de la Vierge, — la couronne angélique.

A moins d'indication contraire, toutes les indulgences *plénières* ci-dessous mentionnées se gagnent *aux conditions ordinaires* (confession, communion, visite d'une église, prière aux intentions du Souverain Pontife pour laquelle un *Pater*, un *Ave* et un *Gloria Patri* suffisent).

I. — *Chapelet de cinq dizaines* (ou dominicain)

Il est trop connu pour que nous en donnions une description. Bornons-nous à dire que chaque dizaine se compose d'un *Pater* et de dix *Ave*. Le *Gloria Patri* qu'on ajoute ordinairement après le dernier *Ave*, *n'est pas prescrit* ; en conséquence, on peut l'omettre sans dommage pour le gain des indulgences.

Les dizaines peuvent être séparées, pourvu que le chapelet soit récité en entier dans la journée (S. C. des Indulgences, 8 juillet 1908). La méditation des « mystères » est requise.

A. — Indulgences qu'on peut gagner *sans* chapelet bénit (suffit donc la récitation de cinq dizaines, contrôlées par n'importe quel moyen) :

1° Chapelet récité en particulier :

— *a*) cinq ans chaque fois ;

— *b*) plénière une fois par mois, si l'on a dit le chapelet chaque jour du mois (*Enchiridion indulgentiarum*, n° 395, *a*).

2° Si la récitation est effectuée en commun (publiquement ou privatim) :

— *a*) dix ans, une fois par jour ;

— *b*) plénière, le dernier dimanche du mois (aux conditions ordinaires, sauf la prière aux intentions du Souverain Pontife, qui n'est pas demandée), si le chapelet a été dit au moins trois fois par semaine durant le mois (*ibid.*, *b*).

3° Pour la récitation en famille :

— *a*) dix ans, une fois par jour ;

— *b*) plénière, deux fois par mois (mêmes conditions que ci-dessus, 2°, *b*), si le chapelet est récité tous les jours du mois (*ibid.*) ;

— *c*) plénière (conditions : confession et communion seulement) chaque samedi et deux autres jours par semaine, si le chapelet est récité tous les jours de la semaine (S. Pénitencerie, 11 oct. 1954) ;

— *d*) plénière (mêmes conditions qu'en *c*) à toutes les fêtes de la Vierge figurant au calendrier de l'Eglise universelle [1] (*ibid.*).

4° Chapelet récité devant le Saint-Sacrement (soit exposé publiquement, soit renfermé dans le tabernacle), isolément ou à plusieurs ; plénière, *chaque fois* (conditions : confession, communion) (*Enchiridion*, n° 395, *c*).

5° Indulgences des 15 samedis. — Les fidèles qui se proposent de dire un chapelet pendant quinze samedis de suite (ou, en cas d'empêchement le samedi, s'ils récitent un chapelet le dimanche *suivant*) peuvent gagner (aux 4 conditions ordinaires) une indulgence plénière chaque samedi (ou chaque dimanche) (*Enchiridion*, n° 397).

6° Pendant le *mois d'octobre*, les fidèles qui récitent le chapelet soit isolément ,soit en public, peuvent gagner une indulgence :

— *a*) de sept ans, chaque jour ;

— *b*) plénière (confession, communion, visite) pour la récitation quotidienne du chapelet, le jour de la fête du Rosaire et pendant l'octave ;

— *c*) plénière (mêmes conditions qu'en *b*) pour la récitation du chapelet pendant au moins dix jours après l'octave du Rosaire. (*Enchiridion*, n° 398).

B. — Indulgences qu'on peut gagner (*en plus* de celles qui viennent d'être énumérées) si l'on se sert d'un chapelet *bénit* (avec la formule prescrite, sous peine de nullité) par un religieux dominicain, ou un prêtre ayant obtenu les pouvoirs de la S. Pénitencerie (s'il ne les avait pas avant le 1er avril 1953). Ces indulgences sont dites « du Rosaire » :

1° cent jours, pour chaque *Pater* et *Ave*, pourvu que le chapelet soit récité dans la journée ;

2° plénière (conditions ordinaires) *une fois par an*, pour une récitation quotidienne du chapelet.

Ces indulgences peuvent cumuler (pourvu que le chapelet ait reçu la bénédiction *ad hoc*), la mention expresse exigée par le canon 933 figurant dans les concessions indiquées ci-dessous, avec :

— *a*) celles des RR. PP. Croisiers (S. C. des Indulgences, 12 juillet 1907) ;

— *b*) les indulgences apostoliques accordées par S. S. Pie XII le 11 mars 1939 (Monitum 4).

[1] Immaculée Conception, Purification, Apparition à Lourdes, Annonciation, Sept - Douleurs du vendredi après la Passion, Marie Reine, Visitation, N.-D. du Mont-Carmel, N.-D. des Neiges, Assomption, Cœur Immaculé, Nativité, S Nom de Marie, Sept-Douleurs, N.-D. de la Merci, Rosaire, Maternité, Présentation.

II. — *Chapelet de sainte Brigitte*

Il contient *six* dizaines, qui se récitent comme suit : un *Pater*, dix *Ave*, un *Credo*. A la fin de la sixième dizaine on ajoute un *Pater* et trois *Ave*.

Au cours des siècles, les Souverains Pontifes ont permis d'attacher les indulgences brigittaines aux chapelets de *cinq* dizaines. On peut dès lors gagner les indulgences énumérées ci-dessous en récitant *cinq* dizaines composées chacune d'un *Pater*, de dix *Ave* et d'un *Credo*. Il n'est pas requis alors d'ajouter, à la fin, le *Pater* et les trois *Ave* par lesquels se termine ordinairement le chapelet de sainte Brigitte.

La méditation des mystères n'est pas demandée.

Pour qu'on puisse gagner les indulgences, le chapelet doit être bénit par un membre de l'Ordre des chanoines réguliers du Saint-Sauveur, ou par tout prêtre qui en a reçu le pouvoir de la S. Pénitencerie. Pas de formule requise : il suffit donc de tracer un signe de croix sur le chapelet.

Les indulgences de sainte Brigitte peuvent cumuler avec les *indulgences apostoliques*.

La liste suivante a été dressée sous Léon XIII, le 6 janvier 1886 et le 8 décembre 1897 ; elle est toujours valable.

1° Récitation du chapelet :

— *a*) cent jours à chaque *Pater*, *Ave* et *Credo* ; cette indulgence cumule avec les suivantes ;

— *b*) sept ans, pour chaque récitation du chapelet de *six* dizaines ;

— *c*) plénière, une fois par mois, pour une récitation quotidienne du chapelet (cinq ou six dizaines) ;

— *d*) plénière, une fois par an, aux mêmes conditions ;

— *e*) plénière à la fête de sainte Brigitte (8 octobre), pour une récitation hebdomadaire du chapelet ;

— *f*) plénière, à l'article de la mort, pour tout fidèle qui a coutume de dire un chapelet par semaine.

2° Les personnes possédant un chapelet de sainte Brigitte peuvent gagner, en outre :

— *a*) vingt jours d'indulgence si, après leur examen de conscience, elles récitent trois *Pater* et trois *Ave* ;

— *b*) quarante jours, si elles prient à genoux pour un mourant dont l'agonie est annoncée au son de la cloche ;

— *c*) cent jours si, n'importe quel jour, elles assistent à la messe, — accompagnent le Saint-Sacrement porté aux malades, — et pour tout exercice pieux en l'honneur de Notre-Seigneur, de la Vierge, et de sainte Brigitte (à condition de réciter trois *Pater* et trois *Ave*).

* *

Note sur les indulgences des RR. PP. Croisiers et les indulgences Apostoliques.

1° *Indulgences des PP. Croisiers.*

Il n'y a pas de chapelet des Croisiers, mais une indulgence de *cinq cents jours* pour chaque *Pater* et chaque *Ave* (concession de Léon X, 20 août 1516), applicable *uniquement* aux chapelets de cinq dizaines (et aux rosaires de 15), donc pas au chapelet de sainte Brigitte. Aucune formule de bénédiction n'est prescrite ; un seul signe de croix suffit.

Cette indulgence peut cumuler avec celles du Rosaire (*supra*) et les indulgences Apostoliques (pourvu que le chapelet ait reçu la triple bénédiction *ad hoc*).

L'application de cette indulgence est réservée aux RR. PP. Croisiers et aux prêtres qui ont obtenu l'autorisation de la S. Pénitencerie Apostolique.

2° *Indulgences Apostoliques* (accordées par S. S. Pie XII, le 11 mars 1939). — Elles peuvent être appliquées par tout prêtre ayant les pouvoirs nécessaires. Un seul signe de croix suffit.

Il ne sera question ici que des indulgences qu'on peut gagner par la *récitation* du chapelet. Voir, dans l'*Ami* de 1952, p. 651-653, les indulgences accordées à la *possession* de cet objet de piété (accompagnée, évidemment, des œuvres prescrites).

A) Pour la récitation de *n'importe quel* chapelet énuméré ci-dessus, au début de ces lignes, sauf la couronne angélique, on peut gagner toties quoties une indulgence de *trois ans*.

B) Les personnes qui possèdent un objet de piété doté des indulgences Apostoliques et qui ont coutume de réciter au moins une fois par semaine un des chapelets susmentionnés peuvent gagner une indulgence *plénière* (confession, communion, prière pour le pape) aux fêtes suivantes : Noël, Epiphanie, Pâques, Ascension, Pentecôte, Trinité, Fête-Dieu, Sacré-Cœur, — Purification, Annonciation, Assomption, Nativité et Immaculée Conception de Marie, — les deux fêtes de S. Joseph (19 mars et, maintenant, 1er mai), — les SS. Apôtres Pierre et Paul, André, Jacques, Jean, Thomas, Philippe et Jacques, Barthélemy, Simon et Jude, Mathias, — la Toussaint.

Si on ne s'approche pas du tribunal de la pénétence et de la table sainte, mais qu'on prie un peu (*aliquantisper*), le cœur contrit, aux intentions du Souverain Pontife, on gagne, ces mêmes jours, une indulgence de *sept ans*.

* *

On se rend compte, par cette longue énumération, combien il est utile et précieux de réciter le chapelet. L'Eglise exhorte ses ministres à le faire chaque jour (canon 125). Pie XII rappelle cette recommandation dans *Menti nostræ*. Les fidèles doivent être incités à accomplir cet exercice de piété mariale, profitable à eux-mêmes et aux âmes du purgatoire.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

John DEWEY. — **Liberté et Culture. Traduit** de l'américain par Pierre Messiaen, agrégé de l'Université. — In-16 de 191 p., 540 f. — Paris, Aubier, Edit. Montaigne, 1955.

Fils d'un fermier du Vermont, tour à tour professeur aux Universités de Michigan, Minnesota, Chicago, Columbia, John Dewey (1859-1952) a exercé une influence

profonde dans la structure et les méthodes de l'enseignement primaire et secondaire aux Etats-Unis. Croyant à la démocratie comme tout Américain authentique, il s'est demandé comment l'individu peut devenir un citoyen parmi les éléments si complexes de la société moderne. Il a voulu continuer l'œuvre de Jefferson et des Pères Fondateurs. C'est ainsi qu'il a été amené à prendre parti contre les théories totalitaires, fascisme et marxisme, qui veulent faire de l'individu un produit ou plutôt un esclave de l'ambiance économique.

La liberté est mieux qu'un leurre ; l'individu ne peut se maintenir et s'épanouir qu'au moyen d'une culture de plus en plus éclairée. Le principal danger des temps modernes, c'est l'anéantissement de l'individu par la collectivité. Une société harmonieuse, bienveillante, supportable, a pour condition des individus conscients de leurs droits et de leurs devoirs. Il ne faut pas détruire l'héritage légué par la déclaration d'Indépendance (1776) et par la Constitution (1787) ; il faut patiemment en réaliser les conséquences. L'individu meilleur fera la société meilleure. Le monde d'aujourd'hui souffre du désaccord entre le progrès des sciences physiques et le manque de progrès des sciences morales et sociales ; ces dernières jusqu'ici ne reposent que sur des opinions d'autant plus violentes qu'elles sont plus ignorantes.

Telle est la thèse mise en avant dans ce dernier livre de John Dewey, *Liberté et Culture*.

Honoré WILSIE MORROW. — **Splendeur de Dieu.** Récit traduit de l'anglais par Brigitte Barbey. — In-16 de 356 p., 570 f. — Paris et Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1955.

En 1813, Adoniram Judson, un jeune pasteur protestant américain de la secte des Baptistes, débarquait à Rangoon en compagnie de sa femme, après une traversée qui avait coûté la vie à leur enfant. Il venait envoyé par la Société des Missions baptistes d'Amérique pour implanter sa religion en Birmanie et le livre de M^me^ Morrow raconte les tribulations endurées pendant vingt-quatre ans par ce missionnaire au cours de son évangélisation du pays de Bouddah.

C'est un livre d'aventures dont l'action se déroule au sein d'une nature somptueuse et implacable, au milieu d'une population cruelle et imperméable et d'événements tragiques. C'est aussi un livre chrétien et humain, car malgré sa foi ardente, on voit parfois ce rude pionnier côtoyer le découragement et se montrer accessible aux sentiments qui agitent le cœur humain. Son âme est torturée en particulier par un grand besoin d'union à Dieu qu'il tente d'apaiser par la lecture du *Moyen court de faire oraison* de M^me^ Guyon.

Dans une note liminaire, l'éditeur nous avertit que « ce récit n'est pas un roman, ni même une vie romancée. L'auteur a consciencieusement dépouillé tous les documents relatifs à la vie d'Adoniram Judson en Birmanie. Elle s'est appliquée à demeurer rigoureusement fidèle à ces données ». D'autre part, le texte de présentation que porte la couverture de l'ouvrage nous avertit que « c'est un roman de foi et d'aventures. »

Quoi qu'il en soit, sans aucune intention de faire de la réclame pour un livre protestant, nous n'avons rien trouvé dans cette lecture qui puisse choquer un catholique averti.

Jules IMBERT. — **Le Prieur de Sainte-Colombe.** Roman. — In-16 de 208 p., 360 f. — Paris, Spes, 1955.

A une production déjà abondante, Jules Imbert ajoute un nouveau roman qui décrit la vie d'un brave homme de curé dans le pays cévenol. La paroisse de Sainte-Colombe, où il arrive déjà sur le tard de sa vie, possède les différents types de gens que l'on trouve un peu partout : l'esprit fort, le cabaretier, la petite châtelaine, la belle étrangère, l'idiot du village, etc. Tous ces paroissiens ne sont pas méchants malgré quelques grosses farces qu'ils font à leur prieur, mais ils marinent dans une stupide indifférence d'où le pauvre pasteur essaie de les tirer avec une ténacité exemplaire. Mais plutôt résigné à son sort, il n'a rien des audaces batailleuses ni des roueries malicieuses d'un Don Camillo.

Le récit est spirituel et agréable, mais il se développe en petites phrases suggestives, souvent, trop souvent même, terminées par une suite de points qui voudraient être évocateurs.

J. Almira de SAINT CLET. — **Saint Norbert, soldat de lumière.** — In-8 de 304 p., 950 fr. — Paris, La Colombe, 1955.

Norbert de Gennep, né en 1085, était flamand par son père et français par sa mère. Cousin de l'empereur d'Allemagne, il entra à 21 ans à la cour d'Henri V comme chapelain. Il y mena une vie mondaine, quoique déréglée, et se convertit à 30 ans à la suite d'un orage durant lequel la foudre le terrassa et à la suite de quoi il crut entendre une voix du ciel. Il quitta la cour impériale, vécut de plus en plus saintement, reçut la prêtrise et s'efforça de réformer les chanoines de Xanten, sa ville natale, auxquels il était agrégé depuis son enfance. Ceux-ci le chassèrent. Alors, un siècle avant saint François d'Assise, il embrassa la pauvreté évangélique et se voua à la prédication.

Il fonda l'Ordre des chanoines Prémontrés, clercs réformés vivant en commun, adonnés au travail, à la prière, aux pratiques religieuses, tout en vaquant au ministère des prêtres séculiers. Il adapta sa règle aux femmes, et les deux branches se développèrent admirablement. De plus il institua un Tiers-Ordre.

Entre temps, il fut, à son corps défendant, sacré archevêque de Magdebourg, et s'attaqua vigoureusement à tous les abus qu'il rencontra. Cela lui attira des haines inexpiables qui lui auraient coûté la vie sans une protection miraculeuse du ciel. Mais il parvint à s'imposer par sa sainteté, ses miracles, son charme personnel, et ses puissantes relations. Notamment ses liens de parenté avec l'empereur et les dignités qu'il en retira lui conférèrent un rôle très important au cours du schisme de l'antipape Anaclet II. Il mourut en 1134, après aoir fortement contribué à faire triompher la cause du vrai Pape Innocent II.

Il fut contemporain de saint Bernard, dont la gloire a éclipsé la sienne. L'auteur se propose surtout de rétablir la vérité, et de prouver que non seulement Norbert a eu un rôle semblable à celui de Bernard, en tant que prédicateur, réformateur, et défenseur du Saint-Siège, mais qu'il a été jugé par ses contemporains supérieur à l'illustre cistercien. Il n'apporte pas de documents nouveaux, et se contente habituellement d'utiliser et de synthétiser les sources déjà connues. Il s'en prend spécialement à l'abbé Vacandard, qu'il accuse d'avoir surfait son héros.

La position de réaction et de réhabilitation prise par l'auteur l'amène parfois à des jugements un peu sévères et à des conclusions qui ne s'imposeront peut-être pas à tous les historiens. Mais le public cultivé reverra dans ce livre toute une période d'histoire à l'occasion de la vie d'un saint, et ceux qui s'intéressent aux problèmes actuels d'évangélisation seront heureux de connaître les origines d'un Ordre toujours prospère et d'une formule vraiment moderne.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 20 septembris 1955

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : A. BORDET